

HONDURAS

Question : La situation des droits de la personne au Honduras

Contexte

Tout comme la plupart des autres pays d'Amérique centrale, l'histoire du Honduras a été particulièrement marquée par les violations des droits de la personne et par le rôle dominant de l'armée dans la vie politique. Au cours des dernières années, des progrès ont été accomplis dans la consolidation des institutions et des pratiques démocratiques. Bien que la fréquence et la gravité des violations des droits de la personne nous inquiètent considérablement, le problème a beaucoup moins d'ampleur que dans certains pays voisins.

L'armée hondurienne a officiellement cédé le pouvoir à un gouvernement civil en 1981. Des élections pacifiques ont eu lieu en 1985 et en 1989. Toutefois, l'armée demeure une institution puissante qui exerce une forte influence dans les domaines social et politique. Le gouvernement actuel commence à peine à prendre les mesures nécessaires pour réduire l'influence et les effectifs de l'armée.

C'est de 1981 à 1984 que les pires violations des droits de la personne ont été commises; on a alors accusé les forces de sécurité d'avoir systématiquement torturé, enlevé et tué des militants de gauche. Dans une décision rendue en 1988 et qui a fait jurisprudence, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a tenu le gouvernement du Honduras responsable de l'enlèvement en 1981 de quatre personnes par des escadrons de la mort de l'armée. Le tribunal a également déclaré que de 100 à 150 «desaparecidos» avaient été victimes d'une politique mise en oeuvre par les forces armées et tolérée par le gouvernement.

Après le départ en 1984 du chef d'État de l'armée, le général Alvarez, la situation s'est considérablement améliorée; les assassinats et les disparitions systématiques ont presque entièrement cessé. Cependant, les observateurs des droits de la personne soutiennent que les forces de sécurité torturent couramment les détenus, et que des personnes sont tuées à chaque année pour des motifs politiques. Les cas récents les plus connus sont ceux du militant des droits de la personne Miguel Angel Pavon et d'un collègue, assassinés en 1988, (Pavon avait été formé par l'Institut interaméricain des droits de l'homme et avait servi de témoin à charge devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme); les syndicalistes Francisco Javier Bonilla et Ramon Antonio Briceno ont aussi été tués en 1990. Selon la Commission hondurienne des droits de la personne (CODEH), un organisme non gouvernemental, plusieurs syndicalistes et des étudiants qui militent dans le mouvement ouvrier ont été victimes de meurtres.

La CODEH estime que les cas d'«exécution extrajudiciaires», de torture et de disparitions ont presque doublé de 1987 à 1988, pour se stabiliser ensuite. La Commission affirme aussi posséder